J'♥MA COMMUNE

LA PROPRETÉ, ÇA NOUS CONCERNE TOUS !

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Conception Métropole Nice Côte d'Azur - JL © Istock - 02-2026

10 CONSEILS POUR GARDER SA COMMUNE PROPRE en toutes circonstances...



le CODE de la RUE

Petit manuel de savoir-vivre à l'usage des habitants, piétons et automobilistes

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

J'♥MA COMMUNE

LA PROPRETÉ,
ÇA NOUS CONCERNE TOUS !

RÈGLE N°1

AMENDE 45€

Je ne jette pas mon mégot sur la voie publique.

800 cendriers de rue installés sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur



RÈGLE N°2

Je ne jette pas mes déchets au sol, ni dans le caniveau, ni par la vitre de ma voiture.



(1) AMENDE 68€







Plus de 5 000 corbeilles de propreté sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur
Les sacs sont remplacés tous les jours

(1) Jeter un déchet sur la voie publique est passible d'une amende de 68€, conformément à l'article R.632-1 du Code Pénal.

RÈGLE N°3

Je ramasse les déjections de mon chien.

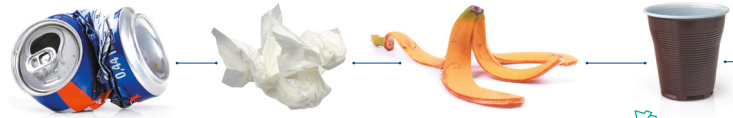


Plus de 3,5 millions de sacs distribués chaque année par la Métropole Nice Côte d'Azur
15 motos crottes
26 balayeuses
26 laveuses





(2) Ne pas ramasser les déjections de son chien est passible d'une amende de 45€, conformément à l'article L1311-2 du Code de la Santé Publique et l'article 99-2 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 1er janvier 1980).



RÈGLE N°4



Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les corbeilles de propreté, mais pas de sacs de déchets !

Plus de 5 000 corbeilles de propreté sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur
Les sacs sont remplacés tous les jours
Les déchets ménagers doivent être jetés dans les conteneurs prévus à cet effet



RÈGLE N°5

Je ne jette pas mon chewing-gum sur la voie publique.



Plus de 5 000 corbeilles de propreté sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur
Les sacs sont remplacés tous les jours

RÈGLE N°6



Quand je me gare, je laisse de la place entre la voiture et le trottoir pour que les abords du trottoir soient nettoyés.

Plus de 1 000 agents travaillent chaque jour pour nettoyer nos rues

RÈGLE N°7

(3) AMENDE 68€ à 1500€

Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue (réfrigérateur, matelas, meubles, électroménager, et matériels électroniques, etc.) : je les dépose à la déchetterie pour leur donner une seconde vie ou je prends rendez-vous auprès d'Allo Mairies en appelant le 3906 pour un enlèvement gratuit





Sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, 13 déchetteries sont à votre disposition gratuitement (voir conditions sur : www.nicecotedazur.org)

Un numéro de téléphone pour connaître les modalités de la collecte des encombrants : Allo Mairies au 3906

(3) Les dépôts sauvages sur la voie publique sont interdits sous peine d'une amende allant de 68€ à 1 500€, conformément aux articles R632-1, R644-2 et R635-8 du Code Pénal.

RÈGLE N°8

Je sors mes conteneurs
le bon jour, à la bonne heure
et je les rentre après
le ramassage.

Pour connaître les jours et horaires de sortie de vos conteneurs à ordures ménagères et bacs jaunes, contactez Allo Mairies au 3906 ou rendez-vous sur www.nicecotedazur.org

RÈGLE N°9

Je trie mes emballages
pour favoriser leur recyclage
et préserver l'environnement.

RÈGLE N°10

Je dépose mes déchets
ménagers dans un conteneur
et non à même le sol.



(3) Les dépôts sauvages sur la voie publique sont interdits sous peine d'une amende allant de 68€ à 1 500€, conformément aux articles R632-1, R644-2 et R635-8 du Code Pénal.

Rappel des consignes de tri



Les dechets
non recyclables



Le verre



Les papiers





Les emballages

Rappel jours et horaires de sortie des conteneurs À NICE

Sorties à partir de 19h - Entrées avant 9h
La collecte des ordures ménagères et des emballages s'effectue selon le calendrier suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						
Emballages	Ordures ménagères	Ordures ménagères	Emballages	Ordures ménagères		Ordures ménagères

Déchetteries de la Métropole Nice Côte d'Azur GRATUIT*

* voir conditions sur notre site internet nicecotedazur.org



Bloc-notes

- Pour obtenir le Guide du Tri
- Pour prendre rendez-vous pour faire enlever vos gros encombrants
- Pour connaître les horaires de la déchetterie la plus proche de chez vous
- Pour connaître les jours et horaires de sortie de vos conteneurs à ordures ménagères et bacs jaunes

www.nicecotedazur.org

Un numéro : Allo Mairies 3906

Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

